



DECLARATION FSU – CSA A DU 26 mars 2026

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

Ce CSA académique permet de mesurer concrètement les conséquences du budget d'austérité imposé au Service public d'Éducation, mais aussi aux collectivités qui peinent désormais à assurer l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement dans les établissements scolaires.

Les conditions dans lesquelles va se dérouler la rentrée 2026 sont les conséquences directes de la politique de l'offre menée depuis 2017 et poursuivie depuis, malgré les défaites électorales qui auraient dû conduire à minima à son inflexion. L'analyse du bilan économique de cette politique aurait dû, lui, conduire à son abandon, tant les inégalités ne cessent de progresser et le nombre de personnes en situation de grande pauvreté ne cesse d'augmenter. Les politiques éducatives violentes menées à l'égard de la jeunesse se poursuivent aussi malheureusement.

Après parcoursup et le lycée Blanquer, après le choc des savoirs, après le parcours Y, qui se sont heureusement heurtés au mur de la résistance de nos professions, c'est désormais la démographie scolaire qui est invoquée pour continuer à maltraiter l'École. Les choix opérés par le gouvernement pour répondre à la baisse de la démographie scolaire dans les EPLE conduisent à : l'augmentation des effectifs dans les classes, des suppressions de classes, la hausse des HSA, la suppression d'options, notamment en EPS, ou des regroupements par niveaux de celles-ci, une nouvelle diminution des possibilités de dédoublement.

Au final, baisse démographique rime avec dégradation des conditions d'apprentissages.

Les collègues ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, en engageant une multitude d'actions dès qu'ont été connues les DGH : l'ampleur, la durée et les formes des mobilisations sont inédites. Les collègues refusent encore et toujours la dégradation des conditions de travail et d'études, la réduction de l'offre de formation publique qui se profile, ainsi que la poursuite du déclasserement salarial. Dans les CA, les rassemblements, les opérations « établissements morts, écoles mortes », et les médias ... ils et elles ont manifesté également le refus de la confiscation du débat public sur l'éducation, à un an d'échéances majeures pour la démocratie et les services publics. En CA, jusqu'en audience, ils et elles ont agi et pris positions en ce sens. À ce sujet, il n'est pas acceptable que dans certains EPLE, soit contesté le droit de regard du CA sur la structure qui induit les mesures sur postes proposées. Et même qu'à l'occasion d'une audience d'établissement, soit contestée la capacité du CA à amender une proposition de TRMD, quand les modifications entrent bien dans le cadre de la dotation. On ne peut ignorer le code de l'Éducation et les arrêts du Conseil d'État sans prendre le risque d'accentuer les tensions.

Dans les 84 collèges « en progrès », soi-disant préservés d'une baisse des moyens, aux retraits s'ajoutent parfois des discours culpabilisants, remettant en cause les compétences professionnelles des enseignant·es, la maltraitance institutionnelle est en effet « en progrès ».

Que dire des suppressions de postes présentées dans le document de travail de ce CSA académique ? Qu'elles ne sont qu'une partie des retraits de moyens opérés, en effet les BMP se réduisent, mais aussi qu'elles se traduisent par des dizaines de mesures de carte scolaire, ce qui entrainera la sclérose du mouvement intra dans de très nombreuses disciplines

Quant à la nécessité d'ouvrir des postes en LP, elle se traduira inévitablement par la hausse des postes vacants, conséquence du sous recrutement en CAPLP. Pour le dire prosaïquement, il y a des sous pour les

porte-avions et les canons, pas pour l'Éducation ! C'est inacceptable, c'est irresponsable pour l'avenir de la jeunesse et du pays tout entier.

Concernant le 1er degré, le nombre record de suppressions de postes dans notre académie (245) entraîne de facto un nombre record et disproportionné de propositions de fermetures de classes. Par exemple, 127 fermetures de classes annoncées dans le Pas-de-Calais pour 80 suppressions de postes et 366 fermetures de classes dans le Nord pour 165 suppressions de postes. Pour la FSU, la baisse démographique est instrumentalisée pour justifier une politique de suppressions de postes qui attaque frontalement le maillage scolaire du territoire. Comme l'a déjà dénoncé la FSU, cette logique purement comptable conduit à une déstabilisation des écoles, avec des conséquences immédiates sur les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels. Supprimer des postes en EREA alors que ces établissements participent à la réussite scolaire en évitant ainsi les risques de décrochage est un non-sens.

Dans le Nord, des mobilisations sont en cours pour dénoncer la réforme du remplacement avec la départementalisation et la déspecialisation des remplaçant·es. Aujourd'hui ce sont des congés maternité annoncés et prévus plusieurs mois à l'avance qui se trouvent non remplacés, ce sont des classes en effectifs dédoublés, dans des écoles en réseau d'éducation prioritaire renforcé qui se retrouvent fusionnées, dépassant donc largement les seuils affichés par le ministère, ce sont, au quotidien des classes qui se trouvent impactées par des répartitions d'élèves suite au non-remplacement. La solution est l'augmentation du nombre de remplaçant·es, pas la fusion! Cette évolution, imposée par le ministère dégrade les conditions de travail des collègues affecté·es sur ces missions essentielles au bon fonctionnement de notre institution, mais aussi la mise en œuvre de la formation continue ou l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Dans le premier degré, la FSU regrette que cette année encore, dans les LDG mobilité, les remplaçant-es soient les grand-es perdant-es des bonifications de barème, puisque les remplacements en zone violence, en éducation prioritaire, dans les CLA, les cités éducatives et l'ASH ne seront pas pris en compte, au grand dam de nos collègues.

D'autre part, La FSU se mobilise pour qu'aucune baisse de décharge de direction ne soit prononcée pour la rentrée 2026 et pour engager dès maintenant un plan pluriannuel d'augmentation de toutes les décharges, à commencer par une décharge hebdomadaire pour les écoles de moins de 4 classes.

Enfin, les formateurs et formatrices du 1er degré vont être mis·es sous pression : non seulement le double concours va fournir un nombre plus important de stagiaires à former, mais la décision ministérielle d'imposer 50% de « formateurs-trices terrain » dès la rentrée 2026 en LPE et en M2E n'a pas été anticipée et affectera leurs conditions de travail.

C'est pour un budget rectificatif 2026 et un budget 2027 à la hauteur des enjeux que la FSU, l'UNSA Éducation, La CFDT, la CGT, SUD appellent à une semaine de mobilisations du 30 mars au 3 avril, avec grève mardi 31 mars : les dégradations des conditions d'enseignement ne peuvent plus continuer, la réparation de notre système éducatif doit être engagée. Face à une nouvelle vague inflationniste, alors que la précédente s'est traduite par un appauvrissement de nos professions, les salaires doivent être augmentés d'urgence !